



Services de Santé au Travail

Afin de contribuer à la promotion de la culture de prévention des risques professionnels au Maroc, la Fédération du Commerce et Services (FCS) et la CGEM ont signé, le 5 décembre à Casablanca, une convention de partenariat visant la mise en place de services de Santé au Travail Interentreprises Pilotes, avec l'Université Hassan II, représentée par sa Présidente Mme Aawatif HAYAR, la Faculté de Médecine et de Pharmacie, représentée par son Doyen, Pr Mustapha ABOUMAAROUF, et l'Unité de Santé au Travail, représentée par son Directeur M. Abdeljalil EL KHOLTI.

Délais de paiement inter-entreprise : comment sortir de l'impasse ?

M. Hamid BEN ELAFDIL, Vice-Président Général de la FCS, est intervenu lors de la Matinale, organisée le 6 décembre 2019 à Casablanca, par Groupe Le Matin sur le thème « Délais de paiement interentreprise : comment sortir de l'impasse ? ». En effet, bien que le délai moyen de paiement contractuel (hors retards) ait baissé de 5 jours entre 2017 et 2018, il reste néanmoins parmi les cinq plus longs au monde. Les secteurs les plus touchés par les retards de paiement restent le BTP (108 jours), les TIC (104) et la distribution (95). Outre ces secteurs, ce sont surtout les TPE et PME qui sont le plus exposées à ce problème. Dans ce cadre, M. Hamid BEN ELAFDIL a préconisé de travailler et de collaborer dans le cadre d'une intelligence collective afin de remédier à ces problèmes.



Label Excellence Service Client

La FCS lance un signe distinctif « Label Excellence Service Client » pour valoriser les entreprises qui mettent tout en œuvre pour favoriser l'enchantement client en développant des expériences clients remarquables.

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en novembre, le comité de gestion du label s'est réuni le 10 décembre à la CGEM, afin de statuer sur les dossiers reçus des différents organismes certificateurs qui pourraient être associés à ce projet dans le but d'accompagner la FCS dans l'élaboration du référentiel, en collaboration avec le comité de gestion et d'évaluation.

Réunion de bureau de la FCS et Rencontre avec les candidats à la Présidence de la CGEM

La FCS a tenu sa réunion de bureau, le 19 décembre à Casablanca, dans l'objectif de faire le point sur l'avancement des chantiers en cours et à venir de la Fédération, notamment, le Label Excellence Service Client, le 60ème anniversaire de la FCS, la mise à jour de la base de données ainsi que d'autres chantiers qui seront lancés prochainement. Les élections de la CGEM ont également fait objet de l'ordre du jour. MM. Chakib ALJ et Mehdi Tazi ont ainsi échangé avec la Présidente, Mme Bouchra OUTAGHANI, et les membres du bureau de la FCS sur les problématiques que rencontrent les secteurs du Commerce et des Services au Maroc.



Accord de libre-échange Maroc-Turquie

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Maroc-Turquie et faisant suite aux réunions de concertation tenues avec la Direction Générale du Commerce, une réunion de travail a été convenue avec les Fédérations sectorielles le 19 décembre. M. Driss EL FAN, membre du bureau, a représenté la FCS lors de cette réunion. L'objectif était d'avoir une remontée d'informations concernant les difficultés rencontrées dans le cadre de l'accord ainsi que les pistes d'amélioration proposées. Dans ce cadre, la FCS a diffusé à l'ensemble de ces membres un **formulaire** permettant de proposer des solutions suivant le triptyque Importations/Exportations/Investissements.

Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF)

La Présidente de la FCS, Mme Bouchra OUTAGHANI, a assisté, le 27 décembre 2019, à la réunion relative à l'état de la mise en place de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) et le résultat des consultations avec les différentes Fédérations sectorielles. Étant donné la dimension transversale de la FCS, elle sera consultée, aux côtés de la CGEM dans une démarche horizontale pour le volet "Commerce". Quant au volet "Services", la FCS sera consultée dans une démarche verticale, vue qu'elle représente environ 1350 sociétés opérant dans le secteur des services et ce, afin de définir une stratégie de libéralisation à mettre en œuvre à l'horizon 2021.